

ACTUALITE ARABE

bulletin publié par le



CENTRE ARABE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Directeur.Rédacteur en chef: Dr Georges El Rassi

Vol VIII N°190 du 16 au 30 novembre 1988

DOSSIER

• LES STRATEGIES POSSIBLES

L'OPEP peut faire chuter les cours du brut à 5 dollars de baril si elle se livre à une nouvelle guerre des prix, mais peut aussi les faire remonter à 14-16 dollars le baril si elle trouve un compromis sur un réaménagement de ses quotas de production permettant de faire place à l'Irak.

Une stratégie de concurrence "peut faire chuter le niveau du prix moyen à moins de 10 dollars par baril", et même à 5 dollars "si cette concurrence se transforme en guerre des prix, a estimé M.Antoine Ayoub, président d'Energie et coopération internationale (ENERCOP basée à Quebec), à l'occasion d'un colloque de la chambre du commerce franco-arabe.

Si l'OPEP choisit la voie du compromis, deux options sont possibles, selon M.Ayoub. La défense du prix officiel de 18 dollars suppose que l'OPEP limite sa production à 17 millions de barils par jour, ce qui entraînerait "des réaménagements profonds des quotas entre pays pour faire place à l'Irak.

La deuxième solution, plus plausible selon lui, est que l'OPEP fixe le niveau de sa production à 18-19 MBJ "pour emporter plus facilement l'adhésion de tous les pays membres sur un accord éventuel" et les prix qui évoluent à environ 12 dollars actuellement, remonteront alors pour se situer dans une fourchette de 14 à 16 dollars le baril.

Toutefois, la survie d'un tel accord "paraît problématique", a souligné M.Ayoub, qui estime qu'il ne sera respecté par tous les pays de l'OPEP que si trois conditions sont remplies.

La première "exige que tous les pays de l'OPEP puissent se convaincre une fois pour toutes que la guerre des prix et des quantités est un non-sens absurde sur le plan stratégique et une catastrophe sur le plan économique et politique qui en dernier ressort n'épargne personne".

La seconde est qu'un "compromis politique majeur", intervienne: les pays de l'OPEP ne pourront se développer "si une paix régionale (dans le Golfe) n'est pas instaurée pour une longue période".

Enfin, les accords de l'OPEP doivent être rattachés à une "stratégie à long terme des quantités et des prix", a estimé M.Ayoub qui a déploré l'absence de politique de l'énergie dans les pays de l'organisation.

A moyen et long termes, l'évolution des prix du pétrole reste incertaine mais "il y a peu de risque de voir les prix remonter dans l'avenir prévisible au niveau qu'ils avaient connu à la fin de la décennie 70".

En effet, selon M.Ayoub, la substitution au pétrole dans les pays consommateurs est irréversible et la demande énergétique dans les pays industrialisés ne dépendra plus du taux de croissance de l'économie.

Par ailleurs, M.Ayoub juge que la production des pays pétroliers non-OPEP - qui a fait chuter la part de l'OPEP sur le marché mondial de 50% en 1975 à moins de 30% en 1985- "est là pour une vingtaine d'années".

LE SOLEIL

Québec, Le Soleil, mercredi 30 novembre 1988

EN UN CLIN D'OEIL

■ Baisse du bénéfice net de la SGF

MONTREAL — La Société générale de financement a réalisé un bénéfice net de \$107.4 millions au cours des neuf premiers mois de 1988, comparativement à \$189.6 millions un an plus tôt. Les ventes du groupe ont atteint \$368.1 millions au cours de cette période comparé à \$336.2 millions au cours des neuf premiers mois de 1987.

■ Hausse de 4.1 pour 100 des prestations de la Régie des rentes

QUEBEC — Le montant des rentes de quelque 685,000 bénéficiaires du Régime de rentes du Québec sera indexé de 4.1 pour 100 à compter de janvier. Cette majoration entraînera des déboursés de plus de \$100 millions pour 1989. La rente de retraite passera de \$543.06 à \$556.25 par mois si la personne est âgée de 65 ans, et de \$380.14 à \$389.38 si la personnes est âgée de 60 ans et a cessé de travailler. Le maximum des salaires ou des revenus de travail sur lesquels les travailleurs peuvent cotiser, passera de \$26,500 en 1988 à \$27,700 en 1989 et l'exemption, de \$2,600 à \$2,700.

■ Centres financiers de la Banque Royale

MONTREAL — La Banque Royale ouvrira des centres financiers internationaux à Montréal et Vancouver au début de l'année prochaine. Pour sa part, la Banque de Montréal annonçait déjà le 16 novembre la création de centres financiers internationaux dans ces deux mêmes villes. Ces établissements seront réservés aux étrangers qui feront des dépôts en dollars canadiens au Canada, exempts de taxe. La Banque royale compte attirer notamment les investisseurs d'Europe et d'Asie.



■ Antoine Ayoub avait prévu l'accord de l'OPEP

QUEBEC — Le professeur Antoine Ayoub, du département d'économique de l'Université Laval, avait prévu avec précision l'accord obtenu lors de la dernière conférence des pays membres de l'OPEP, qui permettra de limiter la production de pétrole à 18,5 millions de barils par jour. Il avait évoqué cette hypothèse le 9 novembre à Paris, lors d'un colloque de la Chambre de commerce franco-arabe. M. Ayoub croit toutefois que seul un accord de paix assurera la longévité de l'entente.